



PETITION SUR LES HAUTS DE FRANCE.

Stop à la fragilité des ressources et à la dépendance financière des bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et pour sa déconjugalisation.

*(Mobilisation le jeudi 16 septembre 2021 à Lille
Rendez-vous place de la république à 14h).*

Aujourd'hui, le montant de l'AAH est calculé en fonction des ressources du couple. Ainsi, 270 000 personnes en situation de handicap en couple perçoivent une AAH réduite ou en sont privées.

Les personnes concernées et les associations dénoncent depuis des années cette injustice. L'AAH n'est pas un minimum social comme les autres ; les personnes en situation de handicap doivent conserver leur autonomie financière lorsqu'elles ne peuvent pas travailler, condition intrinsèque du respect de leurs droits, de leur santé et de leur dignité.

Le 17 juin, le gouvernement est passé en force, avec un vote bloqué sur l'ensemble du texte, s'apparentant à un déni de démocratie et une entrave organisée au débat au sein de la représentation nationale. **Il est encore temps de faire évoluer le texte, le débat parlementaire devant se poursuivre au Sénat puis une nouvelle fois à l'Assemblée nationale.**

Lors du comité interministériel du handicap du 5 juillet 2021, le Premier ministre a considéré que cette demande de déconjugaliser l'AAH « *n'était pas illégitime* »... tout en maintenant la position du gouvernement défendue à l'Assemblée nationale.

**Mobilisons-nous et signons la pétition
qui sera remise le 16 septembre 2021 au préfet de Région des Hauts de France !**

PETITION A SIGNER !!!

PETITION A SIGNER !!!

PETITION A SIGNER !!!

NOM	Prénom	Code postal	Signature

